

Économie - Finances

LE PROGRAMME DU DÉPARTEMENT ÉCONOMIE - FINANCES SERA ORGANISÉ AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES :

- ▶ la question de la croissance en situation d'après crise ;
- ▶ les enjeux de la politique macro-économique ;
- ▶ les questions liées à la réglementation, aux incitations et à la fiscalité optimale.

■ Croissance, offre, structure de production

Secteurs stratégiques pour la croissance :

- ▶ colloque international "La croissance de demain" : alors que la crise a renforcé les doutes sur la capacité des économies développées à suivre un sentier de croissance soutenable, vigoureux et riche en emplois, les choix d'investissement publics et privés opérés dans la période de l'après crise seront décisifs. Ce colloque, organisé en septembre, sera l'occasion d'identifier les moteurs de la croissance future et d'orienter les arbitrages de politique économique aptes à renforcer la croissance potentielle en France et en Europe ;
- ▶ exercice annuel de projection à moyen terme des "secteurs porteurs" : dans la continuité d'un premier exercice en 2010, il s'agira, en coproduction avec le Département Travail Emploi, de donner un éclairage sur l'évolution prévisible des différents secteurs et donc sur l'emploi : quelles sont, notamment, les tendances perceptibles des secteurs identifiés comme gisements d'emplois (services, filières "vertes", emplois cognitifs...) ? Comment les arbitrages en matière d'externalisation de la production en France ou à l'étranger affectent-ils la dynamique des secteurs à moyen terme ? Nous présenterons de nouvelles projections d'emplois et des propositions en matière de politique de l'emploi ;
- ▶ quels arbitrages en matière de politique industrielle ? La crise, à travers les divers plans nationaux de relance et dispositifs de soutien à la R&D, a redonné une pertinence à l'idée de politique industrielle : aujourd'hui, alors que le temps n'est plus aux "grands programmes" planifiés et bénéficiant d'une concentration de moyens, il faut néanmoins repenser cette politique, en mettant au cœur des préoccupations l'émergence de secteurs à forte intensité technologique ou de connaissance. Nous tenterons d'une part de définir les modalités de sélection et d'évaluation des investissements d'avenir par l'État, et étudierons d'autre part l'équilibre entre industrie et services dans les politiques industrielles menées dans les pays de l'OCDE. Enfin, nous nous pencherons sur les modalités d'évaluation du volet industriel des investissements du Commissariat Général à l'Investissement. Pour compléter cette réflexion, un colloque international sera organisé avec la Fondation Konrad Adenauer. Il sera consacré à une comparaison des performances des entreprises allemandes et françaises en matière d'innovation (Mittelstand / ETI) et à une évaluation de la portée des politiques publiques en la matière dans les

PROGRAMME DE TRAVAIL 2011



deux pays (“stratégie high-tech” en Allemagne, dépenses d’avenir encadrées par le CGI et crédit impôt recherche en France) ;

- ▶ comment renforcer la “**chaîne de l’amorçage**” (des *business angels* au capital investissement) après la crise : quelles incitations mettre en place pour développer les sources de financement du capital amorçage et une industrie du capital risque pérenne (accroissement des montants accordés ; question de la fiscalité : doit-elle agir à l’“entrée” ou à la “sortie” des investisseurs) ? Quelles marges de manœuvre pour dépasser les fragmentations nationales et développer un marché à l’échelle européenne ? Comment organiser des “fonds de fonds” européens ?
- ▶ quel est le **bilan des pôles de compétitivité** en matière de création et de croissance d’entreprises, d’emplois, d’attraction de filiales étrangères et de performance à l’exportation (en collaboration avec la DATAR) ?

Internationalisation et compétitivité des entreprises :

Alors même que la France est le deuxième investisseur mondial à l’international, l’internationalisation des entreprises est souvent analysée, dans notre pays, principalement sous le prisme des délocalisations, réelles ou supposées. Un état des lieux de la réalité de l’internationalisation – accompagné d’une mise en perspective des problèmes, mais aussi des atouts qu’elle permet de faire valoir –, est donc nécessaire :

- ▶ **déploiement des entreprises françaises à l’international** : quelles sont les retombées directes et indirectes de l’internationalisation des entreprises sur l’activité en France (croissance et emploi) ? Quelle influence a-t-elle sur la qualification des emplois des entreprises qui s’implantent à l’étranger et sur leur rentabilité ? Un exercice de **cartographie de l’internationalisation des entreprises** (complémentaire du tableau de bord de l’attractivité produit par le CAS et l’Agence Française pour les Investissements internationaux, qui sera mis à jour) fournira une information complémentaire. Par ailleurs, nous mènerons une **comparaison des stratégies d’internationalisation des grands groupes** en France (implantation directe sur les marchés porteurs) et en Allemagne (“économie de bazar”) ;
- ▶ **Investissements directs à l’étranger (IDE) et transferts de technologie** : un colloque international, organisé en partenariat avec l’université Jiatong de Shanghai, permettra d’apporter aux décideurs en France un **éclairage plus précis sur les positions chinoises en matière de flux de capitaux (y compris franco-chinois) et de stratégies d’internationalisation de la R&D**. La question de la coopération technologique sera abordée à travers l’enjeu décisif des **transferts de technologies “propres”,** notamment en direction des pays émergents (quelles stratégies coopératives pourraient être conduites à l’échelle mondiale en matière de propriété intellectuelle) ? Ces travaux seront menés en collaboration avec le Département Développement durable ;

- ▶ quel est le positionnement de la France en termes de compétitivité coût et de spécialisation sur les **marchés porteurs à l'export**, en sortie de crise (en partenariat avec Ubifrance) ?
- ▶ nous organiserons enfin un colloque sur la France et l'Europe face au défi des "grands émergents" (Chine, Inde), en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert.

■ **Financement public et privé de l'économie, politique macro-économique**

Nos travaux sur ce thème s'inscriront naturellement dans le calendrier des événements internationaux de l'année, G8 et G20, dans lesquels la France a en 2011 un rôle majeur à jouer. Pour l'aborder, nous privilégierons trois angles :

Financement international :

La crise financière a révélé les faiblesses des systèmes financiers américain et européen. Des réformes structurelles sont mises en œuvre (loi Dodd-Frank, Bâle III, paquet supervision financière européen) et induisent des changements importants, y compris pour des secteurs jusqu'ici peu régulés. Le Département s'attachera à analyser les objectifs des différents acteurs, évaluera les impacts macroéconomiques des réformes et proposera le cas échéant des pistes d'amélioration.

Policy mix :

Cet enjeu concerne l'amélioration de la coordination des instruments de politique publique, le réglage de la consolidation budgétaire face au risque déflationniste, et enfin, par delà les seules politiques de consolidation, la mise en place de mécanismes de gestion des risques pesant sur les bilans publics :

- ▶ **les interactions entre politiques budgétaire et monétaire en sortie de crise** : dans une situation de forts déficits publics et de pilotage monétaire non conventionnel (par exemple achat direct de titres publics), comment les instruments budgétaires et monétaires doivent-ils être utilisés pour consolider la reprise dans le contexte européen ? Quel impact sur la croissance d'un retrait progressif de ces mesures exceptionnelles ?
- ▶ **les conséquences des crises bancaires sur le bilan des institutions publiques** (administrations publiques et Banques centrales), aux États-Unis et en zone euro. Ce travail, qui nous amènera à tenter de définir un concept de soutenabilité des finances publiques apte à mieux prendre en compte l'ensemble des bilans publics, y compris les "dettes cachées", sera mené conjointement avec le CEPII ;
- ▶ **examen de la maîtrise des finances locales** : évolution, comparaison avec l'État, pistes pour améliorer leur régulation macro-économique.



Efficacité des dépenses publiques :

Pour éclairer cet enjeu, le département :

- ▶ s'interrogera sur les conditions de possibilité d'un **gouvernement économique européen** en sortie de crise : comment définir des principes de surveillance garantissant la soutenabilité financière de la zone euro et la stabilité des changes ? Quels objectifs pour un "pacte de convergence réel" à moyen terme en Europe ? Enfin, comment faire avancer concrètement, à plus long terme, un budget "fédéral" renforcé (cela peut passer notamment par des accords bilatéraux ou multilatéraux de mutualisation de certaines dépenses européennes. Ce dernier exercice s'accompagnera de la mise à jour de notre tableau de bord des dépenses publiques européennes) ;
- ▶ élaborera un exercice de comparaison internationale et de prospective sur la **place de la fonction publique dans la société** : quelles conséquences pour l'usager de l'évolution des modes de gestion publique et d'un moindre degré d'administration ; quelles modalités d'organisation et de financement de certains services d'utilité collective ? Cet exercice débouchera en fin d'année sur l'organisation d'une rencontre de prospective sur les nouveaux acteurs du service public.

■ Incitations, réglementation et fiscalité optimale

Pistes de réforme la fiscalité :

Au cours du premier semestre, il s'agira dans un premier temps de comparer la fiscalité des entreprises et du patrimoine en France et chez un certain nombre de nos partenaires (notamment Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis), puis de préciser la rationalité économique des différents instruments fiscaux. Pour ce faire, seront pris en compte d'une part la concurrence fiscale entre les pays pour attirer talents et entreprises, d'autre part l'objectif de financement équitable du budget de l'État dans un contexte de consolidation budgétaire et de lutte contre les inégalités.

Marchés des biens et des services :

Le secteur de la distribution recèle un potentiel de croissance important. Des évolutions législatives récentes dans le secteur de la distribution, qui assouplissent un certain nombre de contraintes réglementaires sur les grandes surfaces, ainsi que l'évolution des pratiques d'ouverture des magasins, fourniront l'occasion d'un premier état des lieux. La forte concentration, en France, des centrales d'achat fera également l'objet d'un examen.

"Open Data" (transparence des données) :

Nous consacrerons un groupe de travail à l'amélioration de la transparence et de la disponibilité des données statistiques françaises (dont chacun s'accorde à reconnaître qu'elles font partie des plus fiables au monde) en direction du public comme entre les administrations. L'efficacité de l'action publique dans son ensemble gagnerait en effet à une meilleure visualisation et une plus grande transparence des données.